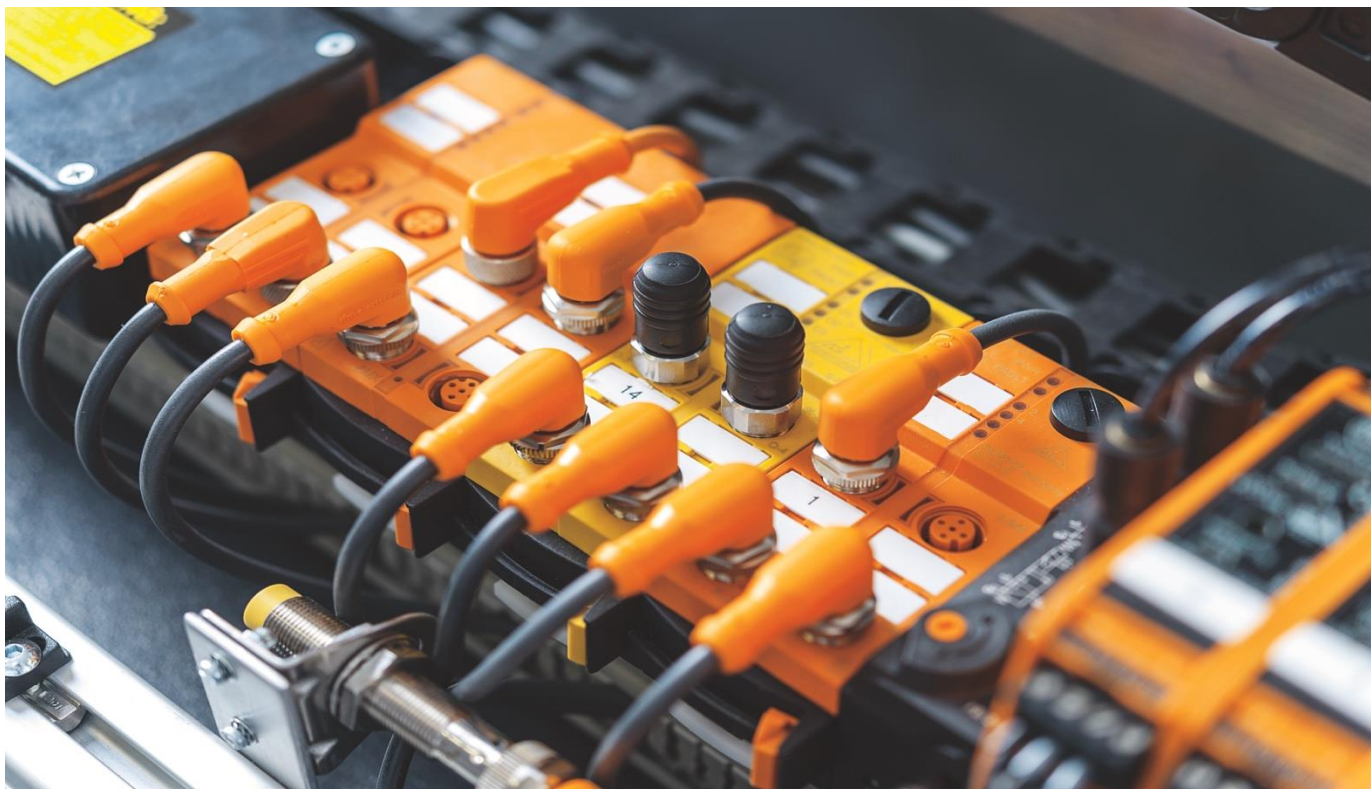




ZA9302 - M3 / Formation interface de câblage capteurs et actionneurs

Intégration de l'automate de sécurité ifm AC4**S et des fonctions de sécurité des machines intégrant l'automate de sécurité ifm




PROGRAMME

 Sur site client

 14 heures

 Max 4 personnes

 50% Pratique / 50% Théorique

PUBLIC VISÉ

Automaticiens / Techniciens de maintenance

PRÉ-REQUIS

- Connaissance et pratique des langages de programmation standard selon IEC61131.3
- Connaissance des principes de la sécurité machines

MODALITÉ DE VALIDATION DES ACQUIS

- Questionnaires d'évaluation selon les séquences
- Validation de la compréhension en cours de formation par la méthode interrogative.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques avec support visuel
- Mise en application pratique sur bancs de tests
- Documentation mise à disposition en ligne

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Intégration de l'automate de sécurité ifm AC4**S et des fonctions de sécurité des machines intégrant l'automate de sécurité ifm

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se conformer aux objectifs exprimés dans la norme ISO13849 lors de la conception d'un système de commande relatif à la sécurité
- Mettre en oeuvre l'automate de sécurité ifm (AC4**S) pour le pilotage de dispositifs mécaniques, de systèmes hydrauliques et pneumatiques
- Réaliser des fonctions de sécurité en s'appuyant sur des exercices pratiques

CONTENU

- Les directives européennes et les normes
- La sécurité fonctionnelle et les normes harmonisées selon EN13849
- Exigence logicielle et les outils pour respecter les bonnes pratiques
- Utiliser Asi Safety dans une fonction de sécurité
- Echanger des variables Safe/Unsafe
- Utiliser les informations de diagnostic
- Utiliser un actionneur de sécurité Asi Safety

CONDITIONS D'ACCÈS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

- Exposés théoriques avec support visuel
- Mise en application pratique sur bancs de tests
- Documentation mise à disposition en ligne

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), SMARTOF s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.